



Compte-Rendu Assemblée Générale Mali-Médicaments :

Le 10 janvier 2021, à 14H00, au 187 route de Rambouillet- 78125 St HILARION

Début de la séance à 14H07 par Jean Claude BEUF, le Président, le quorum étant atteint.

Secrétaire de séance : Marie Claire BAGALINI

Le Président précise que dans toute la mesure du possible et au regard du contexte particulier lié à la pandémie, les remarques formulées au cours d'échanges téléphoniques par des adhérents non présents ce jour ont été intégrées au compte-rendu et évoquées en leur nom par lui-même lors de la tenue de cette Assemblée Générale.

Étaient présents : Jean Claude et Brigitte BEUF, Catherine et Olivier PELRAS, Marie Claire BAGALINI, Françoise et Dominique VERRIEN, Jean Marc GILANT, Cédric LE BRIS (voir liste d'émargement jointe) (9 Adhérents présents)

Votes par correspondance : Catherine MAZARS, Odile BRETON, Marie Eve MERLE, Henri MERLE, Anne Marie HOURLIER, Jean Yves TORDEUX, Claude TORDEUX, Anne Laure et Alain RESNIER (9 votes enregistrés)

Étaient représentés et excusés : Catherine MAZARS, Anne Marie HOURLIER, Jean Yves TORDEUX, Claude TORDEUX, (Ces 4 adhérents ont fait parvenir un pouvoir en plus du vote par correspondance) /// Anne Marie JAMETON, Marguerite DURAND, Alain DURAND, Valérie PERRIN, Caroline DURAND, Bénédicte DURAND, Colette VERRIEN, Georges LE BRIS, Magali PELRAS, Sophie FISCHER (Ces 10 adhérents ont fait parvenir ou donner un pouvoir)

Étaient excusés : Claire MENNESSON, Laëtitia ALLAIN

Ordre du jour :

Le Président renouvelle les vœux de l'association au nom de tous. Les « Absents » sont de tout cœur avec les « Présents ».

Robert Ansama TOGO : « Bonjour à tous les membres de l'association Mali-Médicaments, un grand merci pour vos efforts pour le Mali et précisément le pays Dogon. Bonne année à toutes, à tous. Bonne rencontre. A tout moment »

➤ Approbation exercice financier 2020 :

Le trésorier, Jean Marc GILANT détaille et commente les différentes opérations.

Nous avons pu réaliser les travaux d'infrastructures sanitaires du projet en cours 2020-2022 programmés pour 2020 avec le Groupement d'Intérêt Public Y-CID, Yvelines Coopération Internationale et Développement, honorer nos dépenses de santé habituelle et conduire une action de lutte contre le COVID 19 toujours avec Y-CID, notre trésorerie l'ayant permis, et ce, malgré une année très particulière due aux conséquences de la pandémie.

Dépenses : 45 259.95 €

❖ Dépenses d'équipements sanitaires : Puits, Latrines, Assainissement, Pompe de vidange:

Puits : à notre actif le puits de Koukou, 22^{ème} puits moderne à grand diamètre depuis 2009, tous entièrement financés par Mali-Médicaments et en partenariat avec Y-CID pour plus de la moitié d'entre eux, débuté le 14 mars 2020 et achevé le 26 avril 2020, 38 m de profondeur, pour un coût réel de 9 364 €, 3 m de hauteur d'eau disponible. Avant ce puits, le bourg de 450 habitants ne disposait que d'un vieux puits traditionnel en cours d'effondrement pour ses besoins et pour abreuver un peu moins de 1 000 têtes de bétail.

Le puits moderne à grand diamètre prévu à Pomorodjou pour un coût de 9 166 € a débuté le 17 décembre 2020. C'est un ouvrage très attendu au niveau de la population, dans le bourg, il n'existe que des puits traditionnels en très mauvais état voire pour celui au centre du village en cours d'effondrement. La somme de 9 200 € a pu être virée mi-décembre suite à des rentrées d'argent sur la même période.

Le 06 janvier 2021, Ghana, notre puisatier chef maçon a signalé à Robert que la profondeur de 22 m avait été atteinte.

Soit pour le poste dépenses 'Accès à une eau de qualité et en quantité' en partenariat avec Y-CID : 18 700 € virés.

Latrines : toujours dans la ligne de notre politique en rapport direct avec la recommandation de L'OMS et à l'ODD (*Objectif de Développement Durable*), à savoir « Pas d'école sans latrines », nous avons viré la somme de 3 660 € correspondant au financement de la première tranche de latrines dans le cadre de notre projet en partenariat avec Y-CID, sur 2 sites. Les travaux ont débuté le 22 septembre 2020 sur les aires de l'école de Bigné-Nà et de Baragnagolé et se sont achevés respectivement le 13 octobre et le 20 octobre 2020. Il est à noter que cette fois à Baragnagolé, il s'agissait d'équiper le second cycle, le premier cycle en avait bénéficié en 2013 puis en 2014.

Ces équipements, très appréciés et demandés, permettent de lutter contre « le péril fécal » mais aussi de favoriser la scolarité des enfants avec une parité équivalente fille garçon observée.

Le coût de revient, depuis 2018, est moindre pour Mali-Médicaments, car les villages retenus s'engagent à participer pour une partie, à l'achat des matériaux (sable, gravier...), 400 € environ, à intégrer au PDESC (*plan de développement et d'équipement sur 5 ans communal*) la maintenance et l'entretien des installations, garanties pérennes des infrastructures et de leurs usages. C'est pour cette raison que pour le toit d'un des blocs des latrines de Berelli emporté par une tornade, la réparation est prise en charge par le village.

Ghana, pour les latrines de Bigné-Nà et de Baragnagolé, a conçu un autre type de fixation pour le toit en tôle afin d'éviter ce type de dégradation. Il a contribué, par ailleurs, à améliorer ce type d'ouvrage, en lissant d'avantage le ciment de la « *toilette à la turque* », facilitant ainsi l'entretien.

Nous avons aussi doté ces deux écoles de « *station de lavage des mains* », pour un coût de 50 €, profitant de la mise en œuvre du projet anti COVID (*voir ci-dessous*)

Soit pour le poste dépenses 'lutte contre le péril fécal' en partenariat avec Y-CID: 3 660 + 50 = 3710 € virés.

Canal d'évacuation Eaux Pluviales (E.P.) : La réalisation de ce 3ème caniveau d'évacuation des eaux pluviales en période d'hivernage responsables d'inondations, d'écroulements de maisons et de recrudescence de maladies hydriques **a impacté très fortement l'ensemble de la population du village de Birga-dogon**, soit 2 500 habitants environ, **tant au niveau sanitaire que social**. La place du village a été assainie, le cœur du village (Togouna, mosquée,...) a retrouvé ses fonctions de lieu de vie, de partage et d'échanges. Elle a même servi de lieu de réconciliation entre Peuls et Dogons et a contribué du fait des accords passés entre ethnies à la libération de deux jeunes pris en otage. Saluons le rôle prépondérant de Robert Ansama dans ce processus de paix. **FELICITATIONS Robert !**

Commencé début mai 2020, il a été achevé mi-juin pour le début de la saison des pluies, à noter des précipitations très importantes et exceptionnelles en 2020. Le canal a rempli pleinement ses rôles d'évacuation et de drainage, la mare réceptacle a dû absorber plus de 400 m3.

Trois jours de terrassement : plus vite qu'une pelleuse ! **Une très grande mobilisation**, plus de 30 villageois chaque jour pour la main d'œuvre et ce en pleine chaleur et en période de Ramadan. **Bravo à eux !**

Soit pour le poste Assainissement E.P. en partenariat avec Y-CID: 12 100 € virés.

Cette enveloppe 'Investissements immobiliers' en partenariat avec Y-CID, au total est très conséquente sur 2020, ce qui s'explique par le fait que c'est la 1^{ère} année de mise en œuvre de la convention 2020-2022 (cf. recettes):

soit 18 700 + 3 660 + 12 100 = 34 460 € ou un peu plus des 2/3 de l'ensemble des dépenses.

Pompe de vidange : suite au don dédié de 650 € de notre ami Marcel KRAEMER, une nouvelle pompe à vidange a pu être acquise en février. Il s'est avéré que le surcoût constaté par rapport aux précédentes acquisitions, était dû à la structure du chariot, 4 roues dont deux roues avant

directionnelles. Au regard du terrain, des pistes empruntées, dorénavant nous exigerons de revenir à la charrette à deux roues, elle présente une meilleure maniabilité et un coût moindre.

Merci à Marc, merci aussi d'avoir attiré notre attention sur ce point.

Cédric LE BRIS a demandé des précisions sur le devenir des « excréta » et leur gestion. Jean Claude a répondu qu'après un an de fermentation en cuve, ils étaient extraits par pompage suite à dissolution par eau chaude et épandus dans les champs comme engrais, apport organique très apprécié et efficace. C'est la commune de Pel-Maoudé et celle de Koporo Nà (Berelli) qui gèrent comme prestataire ces chariots. Actuellement, l'équipement en ce domaine est estimé suffisant.

Soit 1 000 € virés.

Total des investissements immobiliers : 34 460 + 1 000 = 35 460 €

A noter que toutes ces réalisations ont abouti malgré le contexte actuel, grâce à l'implication de notre correspondant, au fait que Mali-Médicaments œuvre pour le bien de tous et sans distinction aucune. Nous avons été de nouveau destinataires de nombreux messages de reconnaissance et de remerciements.

❖ Dépenses 'traditionnelles' de santé :

Pour permettre aux personnes les plus démunies de se soigner, nous avons **versé aux dispensaires la somme globale de 1 000 €**. Robert Ansama TOGO travaille toujours de concert avec un médecin, bien que ce soit un nouveau médecin chef afin d'évaluer quels sont les dispensaires prioritaires et leurs besoins respectifs.

Les dispensaires de Pel-Maoudé et l'hôpital de Koro, entre autres, ont pu bénéficier aussi de petits matériels de soins (*essentiellement des pansements et des orthèses*) collectés par plusieurs membres du fait de leurs professions respectives ou auprès de pharmacies. **Merci à eux**. Cette activité '*envoi de petits matériels de soins*' est appréciée et crée du lien. Les frais d'envoi de colis s'élèvent à 721.50 € pour 80 kg de matériel acheminés ! A noter pour cette année, des difficultés d'envoi liées au coronavirus, la poste n'a pas desservi le Mali pendant tout le 1^{er} confinement, puis a mis en œuvre des contraintes de dimensions de colis tout en augmentant les tarifs. Jean Marc et Ollivier ont fait remarquer le coût : 9 € par kg !

Depuis la rentrée de septembre 2019, la terminale TGA (*Gestion et Administration*) du lycée Bascan à Rambouillet a contribué à cette collecte. C'était leur projet « classe ». Il n'a pu pleinement aboutir du fait du 1^{er} confinement en mars. La coopération avec le lycée Bascan n'a pas repris en septembre en raison de la deuxième vague de COVID et des difficultés de scolarisation des lycéens

Par rapport « aux boîtes de soins de première urgence et médicaments de première nécessité dites boîtes à pharmacie », nous avons viré 1 500 €, pour le réapprovisionnement et la dotation au niveau des

écoles où nous avons implanté des latrines, **action toujours prioritaire et très appréciée.**

Les anciens et les nouvelles personnes appelées à les mettre en œuvre, directeurs d'écoles et responsables de COGES seront formés par le médecin en chef du district, en début d'année 2021 du fait d'un regain à nouveau de tensions et de manière à ne pas délivrer le message préventif trop rapproché de la campagne anti COVID. Ce sera notre septième session de ce type. Coût 300 €, dépense déjà engagée et somme virée. Elle fait partie intégrante de notre projet en cours, en partenariat avec Y-CID.

De même, pour un coût de 59.67 €, nous avons acheminé des outils pédagogiques à destination des enseignants sur le bon usage de l'eau, les règles d'hygiène, le lavage des mains,...

L'enveloppe budgétaire de 350 € dédiée à la prévention de l'hygiène menstruelle n'a pas été dépensée. Robert devait évaluer la situation et l'impact de l'action déjà engagée, mais au vu de la situation actuelle, cela n'a pas été sa priorité. Cependant la matrone que nous avons formée continue à sensibiliser les jeunes filles à l'emploi de serviettes hygiéniques lavables et aux règles d'hygiène élémentaires en ce domaine, de même le médecin chef et l'infirmier lors des formations dispensées. Dorénavant, trois jeunes femmes maliennes se sont lancées dans un atelier de couture à Pel-Maoudé, elles produisent aussi les serviettes, ce n'est plus le privilège exclusif du tailleur.

Alain DURAND a souligné que nos dépenses courantes, notamment de santé, étaient somme toute, toujours importantes.

Soit 1 000 + 537 + 1 500 + 300 + 59.67 = 3 396.67 €

Soit un total de 3 396.67 €

❖ Dépense exceptionnelle de santé :

Projet en partenariat avec Y-CID : « Aidons nos amis dogons dans la lutte et la prévention de la propagation du Covid 19 »

Après consultation et accord des membres du CA, Mali-Médicaments a répondu favorablement à l'appel d'offres de demande de subvention exceptionnelle financée à hauteur de 80% par Y-CID pour aider à lutter contre la propagation du COVID 19 en Afrique.

Projet retenu et agréé à hauteur de 3 964 €, financé à hauteur de 80% soit 3 174 € par Y-CID, à charge pour Mali-Médicaments 790 €. Il consistait en fourniture de petits matériels préventifs (masques, thermomètre, canari pour nettoyage des mains, gel hydro alcoolique,...) achetés au CSCOM de l'hôpital de Bamako et au centre de Santé de Koro, puis répartis entre les centres de soins de Pel, les écoles où nous avons implanté des latrines et les familles accueillant les « Déplacés », les lieux de vie. Le tout sous la responsabilité du médecin chef du CSCOM, accompagné d'une formation adéquate dispensée par lui-même à son personnel et à 10 jeunes du Comité des Jeunes de Pel. Ils ont fait un travail remarquable de sensibilisation, notamment à l'hygiène, aux gestes barrières, et au lavage des mains, campagne d'éducation aussi très utile pour lutter contre les maladies hydriques. **Un très franc succès rencontré ! Bravo à eux.** L'autre volet était d'aider la production locale: fabrique de savons, de trépieds pour les stations de lavage des mains, de masques en tissu.

Somme virée 3 970 €, coût réel 4 000 €

Une grande réussite, une très grande mobilisation, un impact réel au niveau préventif. Bravo à tous, merci encore à Robert, au médecin chef pour la mise en œuvre du projet, tant dans sa conception que dans son application. Merci aussi à Y-CID pour cette belle initiative, à sa réactivité et aux fonds mis à disposition d'associations telle que la nôtre.

L'ensemble des dépenses « fonctionnelles de Santé », $3\,396.67 + 3\,970 = 7\,366.67$ €, représentent plus de 15% des dépenses.

Autres dépenses :

Nous avons par ailleurs dépensé pour mettre en œuvre notre « opération brioches » 394.07 € pour acheter les dites brioches, y compris pour Trappes. Il est à noter pour 2020 des difficultés d'approvisionnement au niveau des grandes surfaces : commandes non honorées. Hyper U à Hanches ne s'est même pas excusé et n'a pas été très coopératif pour rattraper cet oubli. Par contre, le CASINO de Méré a été correct et réactif. Du coup, nous avons pu bénéficier d'une meilleure ristourne, soit 5%. Le tirage des affiches a été réalisé par Jean Marc GILANT et ce à titre gracieux, les sacs d'emballage offerts par Brigitte et Jean Claude, 474 € pour alimenter les fonds de caisse.

Pour l'opération « *brioches* » au collège Le Racinay, 148.36 € est le montant total des différents achats sur diverses enseignes. Il s'avère que sur la région LECLERC pratique le meilleur prix.

Les 500 € budgétés pour le crédit des femmes ont été versés, toujours très attendus et permettant de favoriser de petites plus-values.

Les frais d'adhésion au GIP Y-CID s'élèvent à 50 €.

En 2020, une récolte de pommes à jus mais nous acquitterons la facture sur 2021 lors de la réception des 200 bouteilles, elles n'ont pas pu être livrées du fait des mesures de confinement.

Les frais cumulés de location des stands de vide-greniers se montent à 16.50 € mais par ailleurs remboursés du fait de l'annulation due au COVID 19.

La cotisation annuelle d'assurances auprès de la MAIF est de 113.65 €.

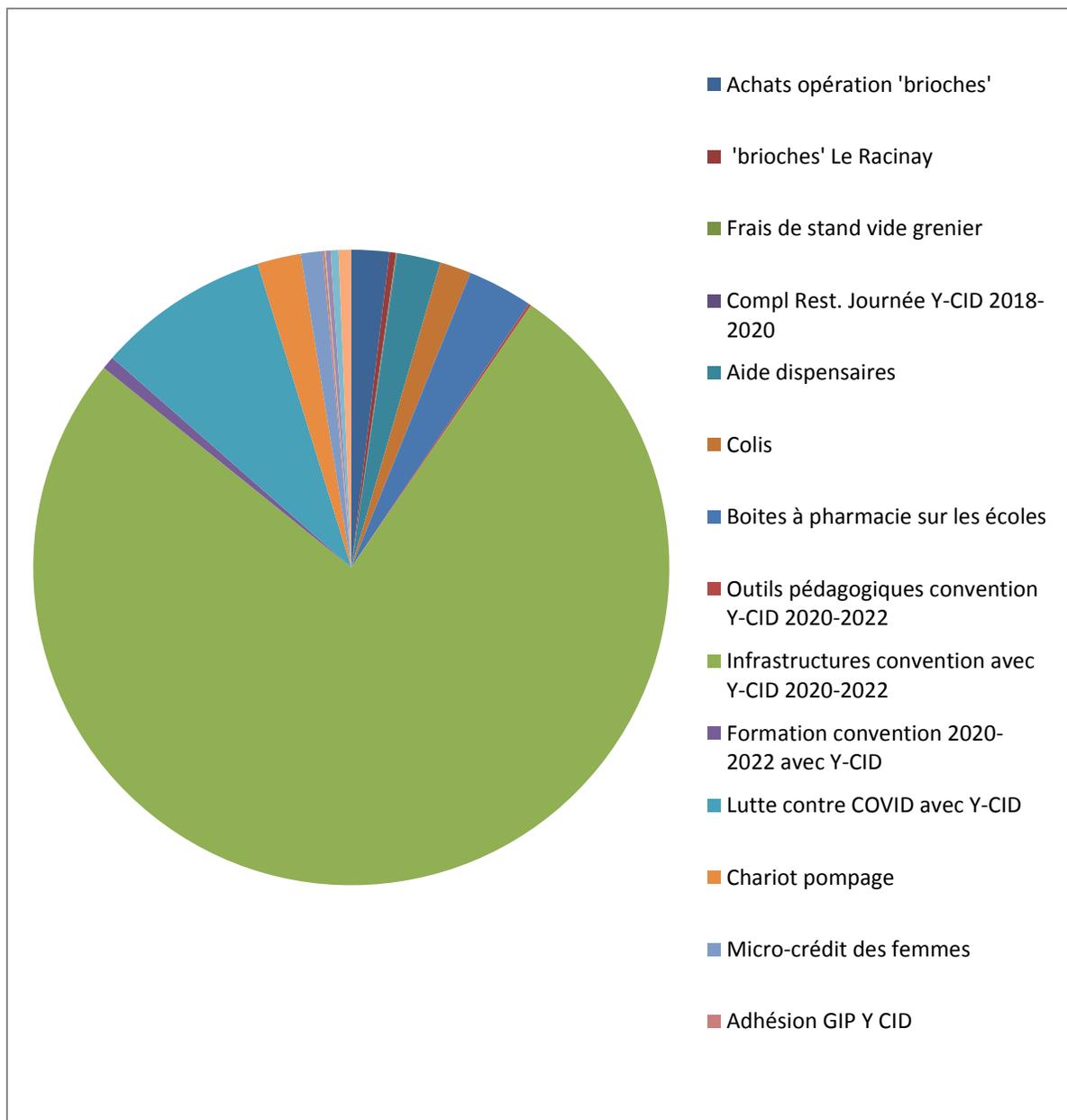
Les frais des 6 virements bancaires pour alimenter notre compte à ECOBANK au Mali se montent à 180 € et nous avons affecté 290 €, au cours des virements, pour couvrir les frais de tenue de compte sur place (107.04€ pour 2020).

Alain DURAND souligne que le montant des frais de gestion exigés par ECOBANK est relativement élevé, surtout si nous le rapportons aux services rendus. Leur prestation est assez médiocre et nécessite une vigilance de tous les instants. Jean Claude fait remarquer que ces frais de gestion sont incompressibles et qu'ils sont systématiquement intégrés dans le chiffrage des projets déposés.

Jean Claude explique par ailleurs qu'ECOBANK, situé désormais à Sévaré, pour des raisons de sécurité,

exige que le montant des chèques soit plafonné, d'où un acquittement fractionné pour une même facture, et que dans la mesure du possible, ce soit des chèques dits 'internes', c'est-à-dire au profit d'un titulaire de compte de la même banque. Ce que nous comprenons au regard du contexte actuel mais qui complique les opérations pour Robert et qui implique un déplacement à Sévaré. Il essaye de le combiner avec une autre obligation liée à sa fonction de Maire mais ce n'est pas toujours le cas. Avec l'accord du Président, pour éviter ces voyages à risques, des transferts d'argent sont effectués sur la Banque de Solidarité Malienne à Koro mais pour de petites sommes et ce sans engendrer des frais supplémentaires.

Il est à noter qu'une fois de plus les dépenses de fonctionnement général sont minimales, environ 1.2%, ce qui est remarquable. C'est dû au dévouement et au désintéressement de nos membres.



- **Recettes : 38 913.76 € :**

Les dons :

- **5 000 €** de dons cumulés **par Laurent Hourlier. A nouveau, un grand merci ! Remerciements de l'Assemblée Générale.**

- **650 €** don **de Marcel KRAEMER (voir paragraphe dépenses) Encore merci.**

- **2 242 €** cumulés **de dons défiscalisés** de différents donateurs. **Merci à eux, merci de leur fidélité pour certains d'entre eux.** Sur cet exercice, pas de don personnel cette année de notre donateur anonyme mais un virement de 4 000 € devrait être effectif prochainement au titre de 2020, il apparaîtra dans la comptabilité de 2021. Un grand merci pour sa régularité dans sa générosité. Par contre **4 000 €** de rentrées dues aux membres de sa famille ont été constatés fin décembre 2020. **Merci à la famille D.** Cette aide est précieuse ont souligné les membres de L'Assemblée Générale.

- **3 530 €** montant cumulé **des collectes participatives « De Rambouillet au Cap nord en vélo ».** **Encore merci à Pierre Em VERRIEN. Bravo à lui pour son exploit sportif et pour son rôle fédérateur de dons,** action elle aussi soulignée par l'Assemblée.

Somme se décomposant pour un petit tiers de donateurs anglais, cercle direct d'amis de Pierre EM, un tiers dû aux proches et à la famille VERRIEN et le dernier tiers, certains de nos donateurs habituels qui se sont reportés sur la plateforme en ligne HelloAsso. **Merci à tous pour votre générosité.**

Ce type d'action permet de 'drainer' un autre public que notre cercle habituel.

➔ **Soit pour l'ensemble des dons : 15 072 € ou en gros 40% des recettes**

Cotisations :

Le montant des cotisations se chiffre à 474 €. Le nombre d'adhérents, 48, est en hausse du fait de l'accroissement du nombre de donateurs fidèles, évaluation hors donateurs campagne participative.

Opération 'brioches', collecte sur la voie publique :

Cette campagne 2020, particulièrement chaotique et difficile, a rapporté le bénéfice net de 2 210.63 €, dont 281.62 € sur Trappes. Soit quasiment une somme équivalent à 2019, 2 246.13 €, avec une baisse de 40 % du nombre de brioches proposées à la vente.

Moins d'autorisation y compris de la part de certains curés pour les sorties de messe, moins de point de vente, moins de mobilisation des sympathisants (*Vieillessement ? Lassitude ?*), mais aussi un calendrier et une mise en œuvre perturbée par la pandémie ont été constatés. Et pourtant, **plus de générosité et ce quels que soient les lieux !**

290.93 € supplémentaire abondent cette opération grâce à la diversification proposée. Il faut poursuivre dans cette voie, d'autant plus que notre produit d'appel à don 'brioche' est de moins en moins porteur.

En conclusion, **Opération lourde mais bénéfique :**

2 210.63 + 290.93 = 2 501.56 €

Elle demeure une source de revenus non négligeable pour l'association. Nous devons la poursuivre partout où c'est possible tout en recherchant d'autres pistes. C'est une des rares activités que nous avons pu conduire malgré les mesures sanitaires liées au COVID.

Un autre bénéfice lié à la vente de brioches suite aux interventions au collège le Racinay à Rambouillet est à prendre en compte d'un montant de 590.19 € pour une recette de 739.05 €. Ventes mémorables tant en quantité, en rapidité, deux fois 1/4 d'heure suite à une très grande mobilisation des élèves.

La piste des établissements scolaires est à explorer. Dès que le contexte sanitaire le permettra, Jean Claude prendra attache auprès de la direction des collèges du Rondeau à Rambouillet et celui des trois moulins à Bonnelles, démarche qui sera appuyée par la Principale du Racinay.

Un grand merci à tous, à nos sympathisants et bénévoles qui contribuent aussi largement au bon déroulé de ces opérations.

Soldes subventions Y-CID 2018-2020 /// Conventions de partenariat 2020-2022

/// Appel à projet spécifique 2020:

D'Y-CID, nous avons reçu en mars **les 3 000 €** budgétisés pour **solde et clôture de la convention 2018-2019-2020** et **500 €** budgétisés pour la **journée de restitution** due au titre de ladite convention, une fois le rapport final agréé par Y-CID ainsi que le bilan établi des restitutions effectuées auprès notamment du public scolaire.

Toujours d'Y-CID, **12 000 €** ont été virés le 7 mai correspondant à **80% pour la nouvelle subvention 2020-2022 «Pour nos amis dogons des infrastructures sanitaires pour vivre mieux» de 15 000.** Pour rappel, toujours d'Y-CID, **2 539.20 €** ont été versés le 3 novembre au titre de **l'acompte de 80% du montant de la subvention accordée le 22 septembre, 3 174 €, convention spécifique « Appel à projet pour lutter contre la COVID 19 ».**

Soit de notre partenaire Y-CID, au total : 3 000 + 500 +12 000 +2 539.20 = 18 039.20 € soit 47% des recettes.

Autres recettes :

- Pas de vide-greniers du fait des annulations dues à la pandémie
- Jus de pomme : 0 € mais cependant **merci à Brigitte et Jean Louis TROTTE pour leur don en nature, l'équivalent de 200 bouteilles, pour leur fidélité à notre rencontre.**
- Les ventes d'objets artisanaux, marchés de Noël : activités elles aussi annulées du fait des mesures sanitaires, cependant quelques ventes à des particuliers, soit 161 € et une vente en salle des professeurs au collège Le Racinay, 557 €

Cédric LE BRIS questionne sur la provenance des objets d'artisanat : quasiment tous issus du « *pays dogon* ». Ils sont acheminés par voie postale ou à l'occasion des déplacements de Robert en France.

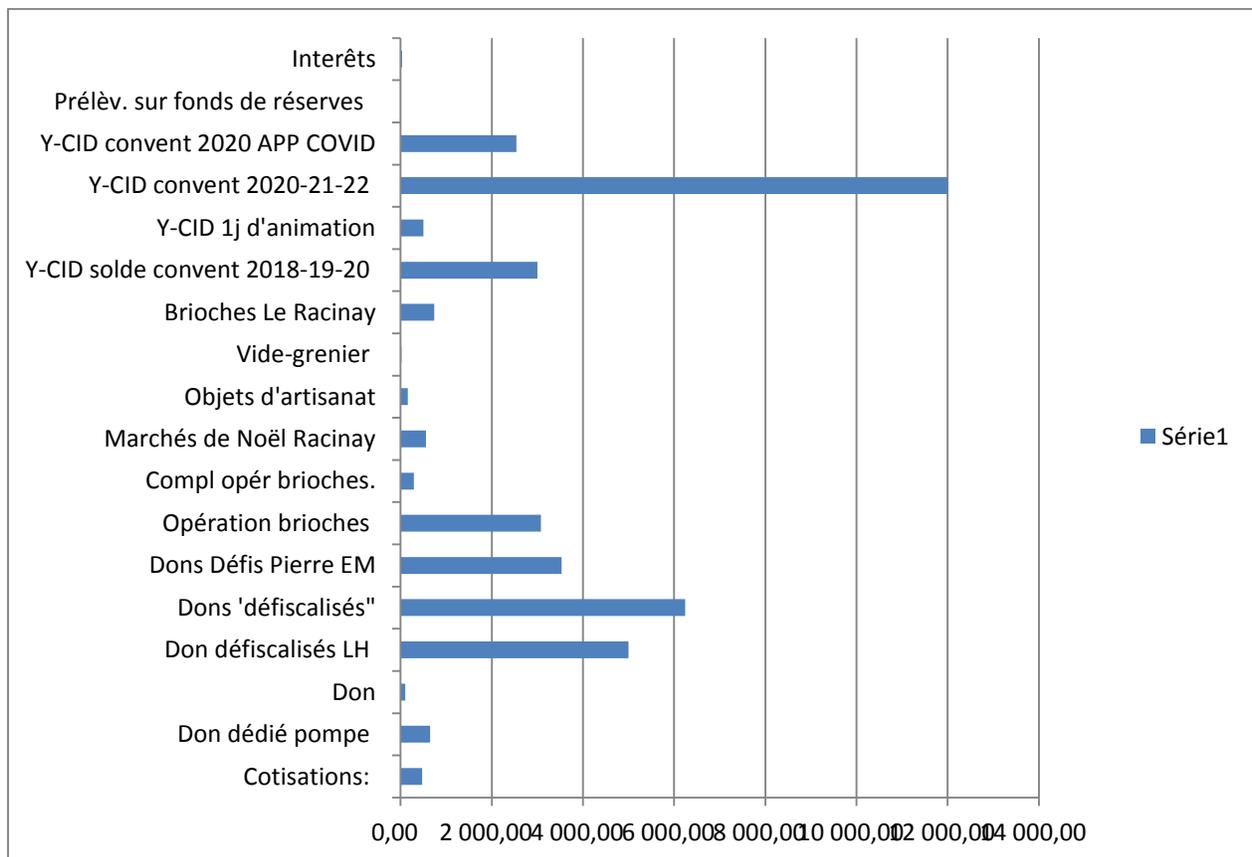
Actuellement notre stock semble suffisant, d'autant plus que nous n'avons aucune certitude sur les possibilités de vente en 2021.

- Le stand d'emballage de cadeaux au magasin CULTURA à Rambouillet : 0 €. Annulé du fait du COVID. **Merci à Catherine Mazars pour toutes les démarches entreprises.**

Le 06/01/2021, Catherine a repris contact avec l'équipe de CULTURA, a présenté les vœux pour 2021 au nom de l'association et leur a offert une boîte de chocolats.

Toutes ces activités qui nous permettent d'alimenter nos recettes sont aussi un « ciment » pour notre association, elles créent du lien, nous ne pouvons que regretter qu'elles n'aient pu se dérouler.

A noter les intérêts livret A : 34.03 € et compte livret 1.62 €.



- **Bilan : en déficit de 6.346.19 € ce qui est remarquable vu la part investissement réalisée cette année, la conjoncture défavorable et des recettes attendues qui n'ont pu se faire. Un prélèvement sur les fonds de réserves était initialement prévu au budget à hauteur de 6 000 €.**

Déficit aussi à relativiser si on tient compte des 4 000 € de rentrée qui n'ont pu

être intégrés sur 2020.

Au 23/12/2021, la situation en trésorerie est de : Compte courant : 2 842 € Livret A 8 424.08 € et compte livret 71.35 € soit un total de 11 337.43 €

Au 31/12/2020, la situation en trésorerie au Mali, ECOBANK : 2 725 632 F CFA ou 4 155.24 € dont 3 969 € engagés (solde puits Pomorodjou 2 169 €, 300 € formation en janvier, 1 500 € fournitures trousseaux pharmacie)

→ Approbation unanime exercice financier 2020

➤ Rapport d'activités 2020 :

Sachant que la plupart d'entre elles ont été évoquées dans l'examen de l'exercice financier 2020, quelques compléments sont cependant à mentionner :

- **Au collège Le Racinay, à Rambouillet : renouvellement en novembre des Interventions, cette année assurées par Jean Marc et Jean Claude, dans chaque classe de 5^{ème} y compris la SEGPA** sur les problématiques de l'eau, les maladies hydriques et le péril fécal dans le cadre de leurs programmes en interdisciplinarité, en insistant sur notre rôle associatif, ce qu'est le partage, l'aide et la solidarité, valeurs et notions intégrées à leur cursus de formation. **Toujours un grand succès ! Beaucoup de satisfactions au niveau des élèves, de la part de leurs enseignants et de nous-mêmes.** Les interventions avaient été bien préparées par un travail de recherche sur l'Afrique, sur le Mali et les notions de Solidarité. Chaque classe, en différentes matières, a exploité ces données et les a concrétisées par la création de carnets de voyages, de PowerPoint. A noter **pour 2020 des élèves très réceptifs à la solidarité.**

Comme l'an passé, Ils ont réalisé des affiches très élaborées, assuré la campagne de vente de brioches les 7 et 8 décembre, au sein de leur établissement, à notre profit. Une grande mobilisation d'où une vente record de 12 plateaux et 5 sachets sur deux récréations ! Nous n'avions plus de brioches à vendre mais au moins une bonne vingtaine d'élèves nous ont donné leur 2 € pour le Mali. **Geste spontané de solidarité 'gratuite' de ces jeunes à souligner. Un réel élan de solidarité ! Bravo !**

Outre cette vente, notre partenariat avec le Racinay est aussi une « vitrine » pour notre association, l'ensemble des collégiens et leurs parents ont été destinataires d'un communiqué résumant nos actions, et d'une lettre de remerciements.

Le professeur animant le club « Solidaire » du collège et porteur du projet de réalisation de la signalétique des infrastructures réalisées par des sixièmes, a été muté. Son remplaçant titulaire n'a pas repris le flambeau. Des contacts seront renoués, dès que les mesures de prévention sanitaire le permettent. Par contre un projet spécifique avec l'équipe de la SEGPA est en cours (fabrication de confiture, travail de production puis vente à notre profit).

Merci à la Direction du collège, aux enseignants, pour ce 'beau' partenariat, merci et bravo aux élèves du Racinay pour leur écoute.

Pourquoi des activités auprès des scolaires ? Démarche essentielle de sensibilisation, de transmissions des valeurs de solidarité, de don de soi, d'informations, d'éducation citoyenne. Nous profitons en ces occasions **pour mentionner notre partenariat privilégié avec Y-CID** et faire part de nos dernières réalisations. **Nous avons à cœur de valoriser le bénévolat, de susciter des engagements, ces jeunes seront pour certains d'entre eux, les acteurs de la solidarité de demain.**

Dans le même ordre d'idées, Jean Claude, en sa qualité d'administrateur d'Y-CID a participé au jury de l'appel d'offres de recrutements de « *jeunes ambassadeurs* ». Il est à noter qu'un jeune de ST HILARION a été lauréat.

Nos activités de communication : toujours appréciées telles que l'actualisation du site en temps réel, sa navigation désormais plus structurée et plus simple, les news adressées aux adhérents, les brèves,....Dominique VERRIEN le confirme suite à des témoignages recueillis auprès de certains de nos lecteurs, nos communications sont '*épluchées*' et suscitent beaucoup d'intérêts. Tenue des annuaires, de la plate-forme HelloAsso... relations avec la presse, RVE...

Merci à notre trésorier pour son concours au tirage de nombreux documents, à Sylvain PELRAS pour son aide technique en cas de problèmes rencontrés, à Christelle et Olivier BARESCUT pour l'acquittement de l'hébergement du site.

Anne Marie HOUILLIER a demandé s'il serait possible d'acquitter son adhésion en ligne. Le Président rappelle que d'une part c'est possible par virement et que d'autre part, en effet des plateformes en lignes proposent ce service dont HelloAsso. De plus, le fait d'être référencé sur Hello-Asso de manière permanente et non uniquement au moment de campagne de crowdfunding peut peut-être nous amener de nouveaux adhérents. **L'idée est retenue.**

Par ailleurs, nous sommes toujours sollicités par d'autres associations, par des étudiants, par des personnes désireuses de monter un projet, pour des aides logistiques, des informations, des conseils... Nous essayons d'y répondre au mieux et de les diriger vers les institutions compétentes ou susceptibles de résoudre leur problème ou de leur faire bénéficier de notre réseau et de nos expériences.

Pour rappel, à l'initiative de Cédric LE BRIS, nous sommes dorénavant **agréés « Opérateur d'Appui Y-CID »** pour les associations de la pointe sud Yvelines qui le souhaitent. Cédric Le BRIS explique qu'un contact avait été établi avec un restaurateur de Versailles, qu'Y-CID faisait travailler à l'occasion. Il souhaitait développer une antenne de formation dans son pays d'origine, le TOGO, mais vu le contexte actuel, le projet pour le moment est abandonné. De même, Jean Claude avait eu des échanges très fructueux avec l'association ANKYSI LAGOON œuvrant à Madagascar, mais pour le moment celle-ci n'a pas donné suite.

→ **Approbation unanime du rapport moral 2020**

➤ **Renouvellement adhésion annuelle au GIP Y-CID : coût 50 € :**

Nous ne pouvons que souligner encore une fois les nombreux avantages que procure ce partenariat tant au niveau subventions que visibilité de l'association.

Alain DURAND a posé la question de la pérennité de l'aide départementale à Y-CID et en conséquence de l'aide aux associations. Pour le moment la volonté d'œuvrer au niveau de la solidarité internationale de la part du Président du Département est toujours constante, la politique de la collectivité devrait demeurer à peu près la même tant qu'elle n'est pas renouvelée.

→ Approbation unanime renouvellement adhésion 2021 à Y-CID

➤ **Désignation des représentants de l'Association à l'Assemblée Générale d'Y-CID : titulaire Jean Claude BEUF, suppléant, Olivier PELRAS :**

Nous vous proposons de les reconduire.

→ Approbation unanime reconduction des représentants de l'association auprès d'Y-CID

Jean Claude BEUF est membre de la commission « Aide et soutien aux acteurs yvelinois » et par ailleurs, il a été réélu membre du CA d'Y-CID au cours de l'AG du 7 novembre 2020, pour un nouveau mandat de deux ans.

➤ **Achèvement de la mise en œuvre de la convention 2020-2022 de partenariat avec Y-CID : «Pour nos amis dogons des infrastructures sanitaires pour vivre mieux» :**

Il reste à réaliser au niveau infrastructure :

- les latrines sur deux sites à Koporo-Nà, pour le cycle I, 2 blocs de 3 latrines, pour le cycle II, 2 blocs de 2 latrines, soit au total 4 573€. La somme de 4 600 € sera provisionnée au budget 2021.
- la plantation des tamariniers avec terrassement et aménagement de protection contre le ravinement sur les trois sites, où nous avons financé le mini-réseau d'évacuation des E.P. Tégoro, Timessegou et Birga-Dogon, 92 € somme déjà provisionnée et virée sur notre compte au Mali.
- Le puits moderne à grand diamètre à Pomorodjou, 9 166 €. La somme de 9 200€ a été virée fin 2021.

Les compléments des mesures d'accompagnement (session de formation, outils pédagogiques,...) sont en cours ou programmés sur le premier trimestre 2021. 300 € ont été virés sur 2020 pour couvrir la formation qui devait avoir lieu fin décembre et qui a été reportée début 2021. Le coût complémentaire de ces mesures sera intégré dans le budget 2021. De même pour la signalétique.

L'objectif est de boucler le programme sur 2021, de produire le rapport final, de le faire agréer de manière à obtenir le versement du solde de la subvention octroyée, soit 3 000 €. Accord de l'Assemblée Générale.

De même, en complément de nos interventions de promotion de valorisation de nos actions, en mettant en avant notre partenaire, Y-CID, au niveau des scolaires, il nous restera à organiser une restitution complémentaire sous forme d'un « *Apér'Y-CID Mali-Médicaments* », en reprenant l'idée de 2020 qui n'avait pu être mise en œuvre du fait du COVID. Cela nous permettra **de clore le bilan « journée de restitution due » et d'obtenir la subvention de 500 €,** prévue dans le cadre de la convention.

Cédric LE BRIS propose que cet « *Apér'Y-CID Mali-Médicaments* » se produise à la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, ce qui permettrait de contacter de nouveaux bailleurs potentiels. Jean Claude précise que nous pourrions solliciter le 'Jeune Ambassadeur' domicilié à St HILARION, il est justement en train d'être formé par Y-CID pour entreprendre ce type de démarche auprès des nouveaux élus. **Idée retenue.**

- **Achèvement de la mise en œuvre de la convention « *Aidons nos amis dogons dans la lutte et la prévention de la propagation du Covid 19* » avec Y-CID :**

Par rapport à cet appel à projet spécifique, pas de journée de restitution en tant que telle à organiser, une mise en commun orchestrée par Y-CID avec tous les acteurs associatifs de cette action se tiendra en juin 2021. En conséquence pas de forfait de 500 € relatif à ce projet. Le rapport final de fin d'activités a été adressé à Y-CID le 07 janvier 2021 pour agrément, clôture du dossier et versement du solde de la subvention accordée soit 634.80 €

Mise en œuvre d'une nouvelle convention de partenariat avec Y-CID 2021-2023 ? ou 2022 – 2025 ? définition de nos priorités :

La crise sanitaire, les incertitudes sur son évolution et ses conséquences nous amènent à être très prudents pour définir nos perspectives d'avenir et nos objectifs. Si nous arrivons à boucler les conventions en cours, à reprendre nos activités génératrices de recettes, à constituer une trésorerie nous permettant d'être éligible à l'établissement d'une nouvelle convention à la session de la commission d'attribution des aides le 9 novembre 2021, nous postulerons. Pour cela Mali-Médicaments doit pouvoir prouver qu'elle a au moins 40% en caisse des fonds du futur projet, d'où d'ores et déjà la somme de 3 600€ budgétée en premières provisions.

Ce projet comporterait certainement les mêmes priorités au niveau des infrastructures à créer et serait le fruit des concertations menées avec Robert par rapport aux demandes recensées, avec peut-être un volet préventif de lutte contre le paludisme en s'appuyant sur le comité des jeunes de Pel, par ailleurs demandeur.

Le 08 janvier 2021, le Président a reçu de leur part une demande d'aide étayée par un dossier très bien « ficelé », argumenté et chiffré. L'objectif principal consisterait en « *une campagne de sensibilisation des jeunes adolescents sur la santé et la reproduction* ». La contraception, les grossesses non désirées, les complications de la grossesse, de l'accouchement et de l'avortement, les infections génitales, les maladies sexuellement transmissibles et le SIDA, les mutilations génitales et les violences sexuelles seraient abordées. La population ciblée serait les jeunes adolescents, les déscolarisés. Des mesures d'accompagnement de cette campagne à vocations éducatives et préventives seraient parallèlement mises en œuvre, telles que la prise en charge gratuite de 30 filles adolescentes en planification familiale, la distribution gratuite de 18 cartons de préservatifs masculin et féminin, la formation de 'référents' et de 'relais'. L'aide sollicitée est chiffrée à 3 945 100 F CFA, soit 6 014.27 €, coût qui paraît disproportionné en l'état.

Robert contacté aussitôt par Jean Claude soutient pleinement ce projet, initié et construit par ce groupe très volontaire et constructif sur la commune. D'autre part, ils ont fait leurs preuves dans le déroulé du projet de lutte contre le COVID.

Ce projet est conforme à notre champ de compétences définies par nos statuts. Cependant comme Alain DURAND et Ollivier PELRAS l'ont fait remarquer, l'association aborderait un autre registre de la Santé. Nos deux domaines privilégiés jusqu'à présent étaient le volet 'soins' et la lutte contre les maladies hydriques.

Ce document de demande d'aide ne peut être que considéré comme un document de bases, de réflexions. Une fois amendé de concert, il pourrait être intégré dans un futur projet déposé auprès d'Y-CID, en sachant qu'il faudra hiérarchiser les demandes et que l'enveloppe budgétaire évaluée corresponde à nos capacités budgétaires. Robert en est conscient et sait très bien que nous ne pouvons pas satisfaire toutes les demandes de création de puits, de latrines...Il réfléchit d'ores et déjà aux priorités, le projet d'un futur mini-réseau de canalisation d'eaux pluviales étant déjà retenu.

Dominique VERRIEN demande si dès à présent, nous ne pourrions pas plafonner cette demande d'aide des jeunes. Le Président répond que cela paraît très difficile, tant que les objectifs, les attendus, les réalisés d'un nouveau projet ne sont pas arrêtés, chiffrés et confirmés par des devis. C'est un ensemble qui doit être cohérent.

Le Président vous propose d'intégrer l'idée de cette demande au futur projet, d'en saisir le Conseil d'Administration, d'instruire le dossier de faisabilité, de clarifier certains points et de demander des éclaircissements pour certaines dépenses ainsi que des devis, de s'assurer de l'encadrement par des personnes qualifiées dans ce domaine de Santé et d'Education (*liste non exhaustive*).

→ Approbation unanime donnée au bureau pour candidater et monter un nouveau projet en partenariat avec Y-CID si possibilités financières

Cédric LE BRIS demande que le projet soit élaboré relativement tôt afin de déposer en parallèle une demande de financement auprès de La GUILDE.

→ **Approbation unanime sur le principe d'intégrer la demande d'aide sollicitée par le Comité des Jeunes de PEL**

➤ **Adoption tarifs adhésion à l'association pour 2022:**

Une augmentation du tarif d'adhérent est proposée, 10 € au lieu de 8 € pour '*membre actif*', inchangé pour le '*membre bienfaiteur*', 20 € minimum, et à convenance pour les dons défiscalisés avec un minimum cependant de 20 €. La création d'un tarif « *jeune –étudiant* » à 5 € est soumise à votre approbation avec effet en 2021. Le statut de jeune s'entend de 0 à 18 ans, celui d'étudiant se justifie par la carte.

→ **Approbation unanime nouvelle grille tarifaire applicable en 2022**

→ **Approbation unanime création d'un 'tarif – jeune étudiant' à 5€ applicable en 2021**

➤ **Approbation budget prévisionnel 2021 - Activités prévisionnelles – définition de nos priorités:**

Le Budget 2021 est présenté en équilibre, sans prélèvement sur les fonds de réserve. Il intègre les données précédentes et tous les postes traditionnels d'activités, de santé y compris la ligne budgétaire 'aide alimentaire' en raison de l'insécurité actuelle et de la dernière récolte très médiocre.

○ **Recettes prévisionnelles: 31 391 € :**

Comme à l'accoutumée, le montant des recettes a été fixé de manière prudente et en tenant compte de l'exercice précédent, celles-ci n'étant jamais acquises à 100%, voici le détail des principales rentrées potentielles :

4 000 € de la part des membres de la famille D, 2 000 € pour don de LH, 1 000 € divers dons défiscalisés, 500 € de dons supplémentaires avec une nouvelle opération de crowdfunding, 450 € au niveau des cotisations ont été budgétés. **Notre priorité toujours affichée, pour les années à venir, est la recherche de nouveaux adhérents, susceptibles de prendre en charge des activités et des animations, d'essayer de mobiliser des jeunes et de fidéliser nos donateurs.**

Ont été intégrés, du fait de nos engagements avec Y-CID, le solde de la subvention 2020-2022 de 3 000 €, le forfait 'journée de restitution' de 500€, le solde de la subvention de la convention « lutte contre le COVID » de 634.80 €, 500 € de rentrée en tant qu'Opérateur d'Appui et 12 000 € au titre d'une nouvelle convention 2021-2023 mais avec une dépense équivalente mise en œuvre seulement si celle-ci est activée.

L'opération 'brioches', ressource propre à l'association et traditionnelle, est chiffrée à 3 600 € de recettes avec un bénéfice prévisionnel de 2 000 €. Nous vous proposons de la poursuivre avec l'accentuation de recherche de diversification de produits et de points de vente, d'où un complément de 300 € budgétés. Elle se déroulera principalement le week-end du 25-26 septembre 2021.

Pour les marchés de Noël, une recette prévisionnelle de 500 € et 200 € de vente d'objets d'artisanat à diverses occasions.

Cathy MAZARS a demandé s'il était possible d'envisager une vente d'objets en ligne, par l'intermédiaire de notre site. Le Président a répondu que la mise en œuvre nécessitait beaucoup de temps et d'énergie du fait de la diversité, qu'un suivi très rigoureux du catalogue proposé et son actualisation en fonction des ventes et des arrivages devraient être mis aussi en place ainsi que la possibilité de payer en ligne. De plus, il faudrait prévoir l'expédition des articles. **Avis de l'Assemblée Générale : à notre niveau cela paraît inenvisageable.**

Une recette de 400 € figure aussi au budget au titre de stand d'emballage de cadeaux au moment des fêtes à CULTURA. Les recettes générées par les vide-greniers et vide-garage sont évaluées à 400 €. Nous espérons que toutes ces activités puissent reprendre en 2021.

Autre produit potentiel, la vente de jus de pommes, 1 000€, en sachant que nous avons intégré une dépense de 600 € de frais de presse, lignes budgétaires liées aux aléas de récolte de pommes effective.

Nous avons provisionné aussi des recettes au titre de nos partenariats avec deux établissements scolaires, le collège Le Racinay 300 € et le lycée Bascan à hauteur de 50 €.

○ **Dépenses prévisionnelles : 31 391 € :**

En matière d'investissements immobiliers et de partenariat avec Y-CID, nous avons repris les enveloppes mentionnées ci-dessus, 4 600 € pour les latrines, 150 € pour la signalétique, 600 € pour les mesures d'accompagnement, 487.20 € pour la journée de restitution due, 12 000 € si nouvelle convention.

Toujours dans le domaine de dépenses d'investissement au niveau infrastructure sanitaire, la somme de 500 € est budgétée correspondant à une rentrée équivalente en tant qu'Opérateur d'Appui, et la somme de 3 600 € en provision pour alimenter notre part en cas de nouvelle convention.

Une enveloppe de 500 € pour abonder le microcrédit des femmes.

Les enveloppes budgétaires de fonctionnement « Santé » sont les suivantes : 1 000€ pour ce qui est du soutien financier aux différents centres de soins, 1 500 € pour l'équipement d'écoles « en trousse à pharmacie de premier secours et de soins d'urgence », 1 000 € pour l'envoi de colis de pansements, de

petits matériels collectés, 200 € pour poursuivre la prévention au niveau de l'hygiène menstruelle, 150 € pour assurer la pérennité de la fabrication locale de savon.

Une enveloppe, 2 000 € cette année, est prévue, en raison des incertitudes politiques afin de répondre à une demande d'aide alimentaire notamment pour les « déplacés » et compenser une récolte inférieure d'environ 50% au niveau rendement.

Suite à la demande formulée par Alain et Marguerite, le nombre de « Déplacés » est fluctuant, environ 1 000 personnes, essentiellement d'origine Peulh. Le côté prioritaire de cette dépense a été réaffirmé. A la question de savoir s'il serait opportun de commander d'ores et déjà le mil, le riz afin de bénéficier des meilleurs tarifs avant une flambée prévisible des prix, il a été répondu qu'en principe Robert ne le souhaitait pas pour des raisons de fiabilité et de sécurité. Ce type de marchandises suscite beaucoup de convoitise et vu le contexte actuel, un certain nombre de précautions est nécessaire : arrivage, répartition, distribution dans la même journée, les chefs de village étant prévenus au dernier moment. La possibilité de stocker en magasin chez le fournisseur sera posée à Robert.

Les dépenses de fonctionnement (achat de brioches, frais de communication, assurances, adhésion à Y-CID...) ont été reconduites.

→ Approbation unanime budget 2021 présenté en équilibre

○ Activités prévisionnelles :

Elles ont été évoquées ci-dessus ou dans les points précédents.

→ Approbation unanime activités prévisionnelles 2021

➤ Renouvellement du Conseil d'Administration :

Afin de préparer la désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau et en application de l'article 8 de nos statuts en vigueur, vous trouverez ci-dessous les données actuelles. Si un élu souhaite démissionner ou si un membre souhaite candidater à une fonction, à condition d'être à jour de sa cotisation, il est prié d'en aviser le Président, en sachant que les candidatures sont recevables aussi le jour de la tenue de l'Assemblée Générale.

Cédric LE BRIS a été pressenti par Jean Claude pour rejoindre le Conseil d'Administration, il a accepté cette offre donc il est candidat.

Composition du bureau actuel :

- Président : M BEUF Jean-Claude, Français, 187 route de Rambouillet – St Antoine- 78125 SAINT HILARION, retraité Education Nationale

- Vice-président : M. PELRAS Olivier, français, 1-3 rue du Haut de Gazeran - 78125 GAZERAN, cadre chez le groupe AXA
- Trésorier : M. GILANT Jean Marc, Français, 8 allée Georges Braque 94000 Créteil, cadre comptable
- Secrétaire : Mme Marguerite DURAND, française, 1410 chemin des vérans, 13100 St Marc JAUMEGARDE, orthophoniste retraitée

Composition du Conseil d'Administration :

Les personnes nommées ci-dessus et : M. DURAND Alain, Mme PELRAS Catherine (Pharmacienne), M. RESNIER Alain, Mme BAGALINI Marie Claire.

→ **Approbation unanime renouvellement des élus au CA**

→ **Approbation unanime élection de Cédric LE BRIS en tant qu'administrateur**

→ **Approbation unanime reconduction du bureau**

➤ **Questions diverses :**

Information : la coopération entre les villes du VIGAN et de PEL-MAOUDÉ prenait fin, par la clôture en cours de la 1^{ère} tranche, les autres initialement prévues ne seront pas mises en œuvre.

Fin de séance : 16h05

La secrétaire de séance, Marie Claire BAGALINI, Le Président, Jean Claude BEUF

Association LOI 1901 reconnue d'Intérêt Général

Siège social : Chez M Jean-Claude BEUF

187 route de Rambouillet – 78 125 SAINT HILARION

Contacts :

- M Olivier PELRAS vice-président
09 67 85 28 78 - 06 19 88 62 71
opelras@wanadoo.fr

M Jean- Claude BEUF Président
01 34 83 53 01 - 06 12 03 32 29
Jc.beuf@wanadoo.fr

Site : <http://www.mali-medicaments.org>